

## PROGRAMME DE FORMATION

### DIPLOME D'ETAT POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA DANSE – Cursus Théorique – Année 1

#### Publics Concernés :

Danseurs issus d'une pratique amateur ou artistes chorégraphiques, ayant une pratique confirmée en danse, souhaitant développer les savoirs et savoirs faire nécessaires à la mise en œuvre d'une pédagogie de la danse, consciente et animée.

#### Pré requis :

Obtention de l'examen d'aptitude technique

ou

Dispense de l'EAT obtenue auprès de la DRAC après validation d'une expérience professionnelle.

#### Durée de la formation et modalités d'organisation

Cursus Forfait : **390 heures**

Dates de la formation : du 17 octobre 2022 au 31 mai 2023.

Période d'interruption : Vacances de Noël, 1 semaine aux vacances d'hiver et de printemps selon emploi du temps

Horaires : 9h30/ 12h30 et 14h/17h

Lieu de formation : Studios du Cours – 76 rue du Rouet – 13008 MARSEILLE

#### Contenus & Objectifs Pédagogiques de la Formation :

Les contenus sont déclinés, sous forme d'Unités d'Enseignement (UE), en application de l'Arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux différentes voies d'accès à la profession de professeur de danse en application de l'article L. 362-1 du code de l'éducation et aux annexes du présent arrêté.

#### A / UE1 : HISTOIRE DE LA DANSE :

90 heures en moyenne / Minimum d'heures prévues selon le référentiel : 50 heures

##### Cours Histoire de la danse

##### Ateliers chorégraphiques

Danse Renaissance - danse baroque. Création du ballet classique - son évolution : le ballet romantique, la danse française à l'étranger, les ballets russes, le néoclassique. Les précurseurs de la danse contemporaine : les principaux courants de la danse contemporaine depuis le début du XXe siècle et ses liens avec l'évolution des arts plastiques - leurs rapports avec la musique. Origines et évolution de la danse jazz et de la musique jazz : les précurseurs, la comédie musicale. Les courants actuels de la danse en France.

Analyses d'œuvres chorégraphiques.

> Accompagner chaque étudiant à définir et établir son propre cheminement artistique en créant des liens entre l'histoire de la danse et sa pratique.

Connaître et comprendre l'art de la danse en occident, les grands mouvements et courants esthétiques, la diversité des genres et des techniques de la renaissance à nos jours.

##### Compétences visées :

- Savoir situer les courants de l'histoire de la danse de la Renaissance à nos jours
- Savoir nommer, définir, interroger les éléments fondamentaux de la danse dans les différents genres chorégraphiques
- Savoir documenter et présenter des éléments de répertoire
- Savoir élaborer une pensée et restituer des connaissances (participation orale, traitement rédactionnel)

## **B / UE2 : ANATOMIE – PHYSIOLOGIE :**

**90 heures en moyenne / Minimum d'heures prévues selon le référentiel : 50 heures**

**Cours Anatomie - Physiologie**

**Ateliers relation anatomie/danse**

Développer des connaissances sur la structure, le fonctionnement du corps, la valeur fonctionnelle de l'anatomie – physiologie.

L'organisation du squelette, l'appareil locomoteur, les grandes fonctions physiologiques du corps.

Connaissances générales, Anatomie fonctionnelle : le squelette, le fonctionnement des articulations et le rôle des ligaments, les principales chaînes musculaires et leurs fonctions, les principes et mécanismes de base régissant le corps.

Équilibre du corps : organes de l'équilibre, tonus postural, ligne et centre de gravité du corps

Schéma corporel : la proprioceptivité

Mécanisme cardio-pulmonaire et adaptation à l'effort appliqué à la danse.

> Conduire à la conscience corporelle pour l'exécution d'un mouvement juste et sans danger pour la santé des corps.

Préparer à la lecture du corps dans le mouvement dansé :

### **Compétences visées :**

- *Connaître l'organisation du corps, l'appareil locomoteur et les grandes fonctions physiologiques du corps*

- *Mettre en relation sa pratique avec les savoirs en anatomie-physiologie, analyses qualitatives et fonctionnelles du mouvement*

- *Savoir restituer des connaissances (participation orale)*

## **C / UE3 FORMATION MUSICALE :**

**120 heures en moyenne / Minimum d'heures prévues selon le référentiel : 100 heures**

**Pratiques et cultures musicales**

**Par les multiples entrées proposées, la formation musicale constitue un outil efficace pour la danse et sa transmission :** histoire, analyse, écoute, solfège rythmique, ateliers rythme du corps ...

**Cours Histoire de la musique**

De la musique du Moyen âge aux musiques actuelles, comment écouter, comprendre et éprouver les éléments constitutifs de l'art musical dans ses rapports avec ceux de l'art chorégraphique. La connaissance des courants musicaux reliés aux grandes époques chorégraphiques : époque, style, forme, du Moyen Age au XXème siècle inclus.

Un nombre restreint d'œuvres musicales entrées dans le répertoire chorégraphique doit faire l'objet d'une écoute analytique précise (œuvres au programme).

**Connaissances solfégiques et pratiques élémentaires**

**Ateliers Rythme du corps, Rythme musical**

Capacités à transcrire gestuellement un court extrait musical en prenant en compte son style, son rythme et ses dynamiques

### **Compétences visées :**

- *Connaître les grandes périodes de l'histoire, les grands courants de la musique et les œuvres musicales majeures reliées à la danse*

- *Acquérir une approche sensible des répertoires musicaux à travers les époques et les styles*

- *Diversifier ses références et sources musicales*

- *Connaître les formes musicales, les paramètres du son et les fondamentaux rythmiques*

- *Savoir utiliser les ressources dynamiques et sensibles de différents univers musicaux dans le mouvement dansé*

- *Développer la relation entre le geste et la musique*

## **D / ENSEIGNEMENTS CONNEXES :**

**Renforcement technique :**

Interroger durant le temps de formation, les acquisitions techniques, au service d'une expression consciente.

Approfondir sa formation, répondre à la formation du danseur par l'expérience, la compréhension et l'entraînement des bases techniques essentielles pour le mouvement dansé ; "construire" le corps et ses capacités fonctionnelles, dans le sens de l'élaboration d'un mouvement juste et animé.

**Méthodologie de l'écrit, travail de recherche et documentation**

### **Savoirs connexes :**

- *S'approprier le fond de ressources pédagogiques*

- *S'initier à la pédagogie par la pratique de l'atelier, l'observation, l'évaluation.*

## **Moyens et méthodes pédagogiques**

---

- Dématérialisation des ressources pédagogiques, emplois du temps, cahier enseignant / Plateforme Moodle

- Fonds documentaire à disposition : livres, CD, DVD et ressources pédagogiques

- Pour le cursus théorique : les cours magistraux seront dispensés en présentiel, les formateurs pourront avoir recours à la formation à distance synchrone. Des supports de cours pourront être transmis sur supports papier, mail ou vidéo. Les formateurs ont à leur disposition différents outils : tableau, vidéoprojecteurs, écran, matériel Hi-Fi, instruments de musique...

- Les cours techniques et ateliers de pratiques (anatomie/danse, répertoire, rythme du corps), auront lieu dans les studios de danse avec instruments de musique, matériel Hi-Fi, lecteur DVD, écrans.

- Nous bénéficions aussi d'un réseau de lieux ressources proposés aux stagiaires : Arcade, bibliothèque de l'Alcazar, La Cité de la Musique, l'ENDM, le Conservatoire Danse et Musique de Martigues, Le Conservatoire de Danse de Toulon, KLAP, le Théâtre du Merlan Scène Nationale

### **Profil du(des) formateur(s)**

Responsable pédagogique / coordinatrice : Marie VERDEUIL

Liste des formateurs, diplômes et compétences : en accès sur le site

Page 2 sur 3

## **Modalités d'Évaluation de la formation**

---

L'évaluation des UE du DE, est conduite à la fois par contrôle continu et épreuves terminales conduisant à une note finale qui détermine la validation ou non de l'UE.

- **Contrôle continu**

### **Le CC compte à hauteur de 50 % de la note finale pour les UE Théoriques**

Pour toutes les UE, la note de CC résulte de la moyenne des notes attribuées lors des situations d'évaluation prévues par le centre habilité au cours de la formation à l'UE au nombre desquelles, obligatoirement : 1 note permettant d'évaluer l'assiduité, l'implication et la progression de l'étudiant au cours de sa formation et 1 note d'examen blanc correspondant au format de l'évaluation terminale.

Un bulletin de suivi pédagogique est ouvert pour chaque stagiaire. Il reprend les renseignements de base et servira tout au long de la formation pour une évaluation continue, semestrielle, de la progression du stagiaire :

Pour chaque unité d'enseignement, la mesure de la progression des stagiaires sera réalisée selon les étapes suivantes :

- Semestre 1 : contrôle des connaissances théoriques, mises en situation.
- Semestre 2 : contrôle des connaissances théoriques, mises en situation, examens blancs.

Plus globalement, seront pris en compte :

- L'engagement dans les processus de formation : présence, ponctualité, travaux personnels, capacité d'échange (exposés, ateliers)
- L'autoformation : implication continue dans le travail personnel.
- L'acquisition des connaissances

À l'issue de chacune de ces étapes, les formateurs renseignent le bulletin / suivi pédagogique de chaque candidat afin de faire part de leurs évaluations et axes de progrès aux élèves.

Les élèves prendront individuellement connaissance de ces retours.

Un entretien individuel pourra être proposé en cas de difficultés particulières à la demande de l'équipe pédagogique et/ou de l'élève.

- **Évaluations terminales : Unités d'Enseignements théoriques**

Un jury validé par le ministère de la culture est chargé de l'évaluation finale des candidats selon les modalités suivantes :

**UE1 : Histoire de la danse** : 4 heures - évaluation écrite : dissertation sur une question de cours et 20 questions sur des connaissances générales.

Critères d'évaluation : connaissance de son genre chorégraphique dans son histoire, ses filiations, ses techniques et ses œuvres ; Mise en perspective et contextualisation de son genre dans l'histoire générale de la danse ; Mise en relation avec les contextes historiques et sociaux

**UE2 : Anatomie Physiologie** – 15 minutes – évaluation orale sur un sujet choisi parmi 3 sujets tirés au sort

Critères d'évaluation : Capacité à repérer, localiser, mobiliser et nommer les différentes parties du corps en lien avec le mouvement dansé ; capacité à définir avec finesse les qualités du mouvement ; Capacité à relier fonction physiologique et adaptation à l'effort

**UE3 : Formation musicale** – 30 minutes – évaluation orale et dansée – écoute et analyse d'une œuvre au programme, mémorisation et reproduction rythmique et mélodique d'une phrase musicale, lecture rythmique, écoute et analyse d'un extrait musical tiré au sort par le jury puis interprétation dansée.

Critères d'évaluation : Capacité d'analyse d'une œuvre musicale au programme ; capacité à lire un rythme simple, et connaître les bases des termes musicaux ; capacité à transcrire en mouvement un court extrait musical

A l'issue de la formation, le centre fournit une attestation de formation ainsi que le bulletin / suivi pédagogique du candidat.

Les résultats des épreuves sont attestés par la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) sur le *livret de formation* des élèves.

## **Évaluation de la formation par les apprenants**

---

- ***Temps de concertation Stagiaires :***

Des moments réguliers de réflexion et synthèses écrites sur l'acquisition des connaissances et le déroulement de chaque module seront organisés en fin de cours, à l'initiative des apprenants ou de l'intervenant, afin de pouvoir déterminer au mieux la nature des adaptations à organiser, dans le cadre du programme : contenus, processus pédagogiques, besoins, nécessité d'organiser des groupes de travail...

Afin d'organiser et centraliser ces retours, des délégués sont élus pour chaque module. Ils transmettront ces documents à la référente pédagogique.

Des adaptations (contenus, modalités) pourront être apportées en concertation avec la responsable pédagogique et les intervenants.

- ***Questionnaires de satisfaction :***

Des questionnaires de satisfaction seront à remplir à l'issue de la formation (questionnaires à chaud)

Ils comprennent des questions :

- « fermées » : appréciations du module / contenus / méthodologie / implication des formateurs ..
- « ouvertes » : vie dans le centre / projets / auto-évaluation / formations continues ..
- « administratives » : prise en charge administrative / emploi / statut ...